

# TVA : les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

Mise à jour 7/12/2023

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Assurer le bon choix de régime et savoir faire les changements nécessaires

## PROGRAMME

- **Rappel des fondamentaux** – 0,5 jour  
Définition de la TVA  
Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)  
Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)  
Rôle de l'expert-comptable
- **Mise en application** – 0,5 jour  
Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)  
Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, ...),

## MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation à distance en présentiel OU en classe virtuelle
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co construction.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.

## FORMATEUR

Formateur expert en comptabilité gestion

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et exercices)
- Evaluation de satisfaction

## ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques :  
Nom : LUTHAUD Marie-Laure Téléphone : 04 71 02 98 60

## MODALITÉS FORMATION A DISTANCE

- PC équipé de CHROME ou FIREFOX à jour avec une connexion internet.
- Micro et haut parleur.
- Casque audio conseillé.
- Webcam
- Adresse mail consultable

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation à distance: Outils identiques à la modalité en présentiel réalisé à distance.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire ZOOM ou TEAMS et le cas échéant, plateforme LMS spécifique.

Contact technique : Référent CMAD

## LES

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

## PUBLICS

- ✓ Chef d'entreprise
- ✓ Conjoint
- ✓ Salarié
- ✓ Demandeur d'emploi

## PRÉREQUIS

Aucun

## LIEUX / DATES / HORAIRES

### En présentiel

- ✓ CMA Monistrol-sur-Loire

Lundi 7 octobre

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

### A distance en classe virtuelle :

5 mars ou 20 juin

**TARIF** 224 € nets de TVA

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

## CONTACTS

✓ CMA Le Puy-en-Velay  
Marlène TRINTIGNAC / 04 71 02 61 19  
[marlene.trintignac@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:marlene.trintignac@cma-auvergnerhonealpes.fr)

✓ CMA Monistrol-sur-Loire  
Ghislaine RAVEL / 04 71 02 98 65  
[ghislaine.ravel@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:ghislaine.ravel@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.